

Le migrant est un sujet politique à part entière, et pas seulement un quémandeur de papiers.

Pour permettre à ce nouveau sujet politique de participer activement dans l'espace public européen :

« Les personnes sans papiers qui vivent en Europe devraient avoir accès à la régularisation parce qu'elles résident déjà en Europe et elles participent déjà à la vie économique, sociale et culturelle des pays européens. La régularisation des personnes sans papiers n'est pas une concession mais un droit de résidence européen. »

Un débat concernant les droits européens de résidence devrait être ouvert.

Le renforcement des droits européens de résidence servirait à contribuer à l'enrichissement culturel, scientifique, matériel... de nos sociétés. **Le regard extérieur voire critique que le migrant comme nouveau sujet politique pose sur nos sociétés nationales pourrait être profitable à la société européenne.** Il pourrait nous faire prendre conscience de nos forces et faiblesses. « Pour savoir qui on est, on a besoin de se confronter à l'autre, à la différence ». Il pourrait nous aider à trouver des solutions et des améliorations innovantes.

Cependant, pour garantir le droit de parole aux migrants, après une période probatoire normale, il faudrait octroyer le droit de vote à tous les résidents européens.

Indépendamment du pays d'origine des personnes migrantes et de la raison de leur migration, les actes de citoyenneté et la participation au vivre ensemble devraient être les seuls critères permanents pour leur octroyer une citoyenneté.

Régulariser des personnes sans-papiers c'est alors la formalisation d'un nouveau sujet politique, d'un moteur nouveau de l'histoire de l'émancipation des catégories sociales fragilisées. Pour ce nouveau sujet politique il faudrait redéfinir l'espace public commun européen, afin qu'il soit plus inclusif et participatif.

Renforcer les droits européens de résidence serait la première étape pour permettre aux personnes migrantes de participer à la construction d'un nouveau espace commun européen.

Contact :

Abdul M. Azim Azad
Phone : 0466 446 363
e-mail : azimazad00@gmail.com

Mamadou Diallo
Phone: 0493 995 444
e-mail: mamadou2014d66@gmail.com

Pietro Emili
Phone : 0485 925 681
e-mail ; pietro@mpevh.be

*The Belgian Undocumented People's Spokes-person Team
Porte-parole européens des personnes sans titre de séjour de Belgique*

« Droit de résidence européen Valeur ajoutée pour l'immigration ? »

Table de matières :

Introduction.....	2
Le migrant comme sujet politique	3
Le migrant, un paradigme subjectif nouveau du vivre ensemble.....	3
Le migrant, le nouveau sujet politique du vivre ensemble	3
Développent.....	4
Recontextualiser la migration	4
La façon dont les migrants sont définis par les Européens	5
Octroyer la liberté de circulation des personnes à tous les résidents européens indépendamment de leur nationalité, européenne ou non-européenne	7
1. Une nouvelle vision de la démocratie.....	8
2. Une nouvelle méthodologie plus humaine, pragmatique et démocratique	8
3. Une conception plus positive, active et responsable des migrants.....	8

Introduction

Des citoyens européens se sont rencontrés le 13 janvier 2019 avec des personnes sans titre de séjour ou ayant des titres de séjour précaires et, ensemble, ils ont proposé les points suivants afin de consolider les programmes des listes transnationales ou nationales se présentant aux élections européennes du 26 mai 2019 avec la volonté de faire progresser la question des migrants, des réfugiés, des nouveaux arrivants et, notamment, des personnes sans titre de séjour ou ayant des titres de séjour précaires. Ce programme a été ensuite validé et renforcé par un séminaire organisé le 10 mars 2019.

Il ressort de ces rencontres une belle proposition d'affirmer le migrant comme un **sujet politique** à part entière, et pas seulement comme un quémendeur de papiers.

Pour permettre à ce nouveau sujet politique de participer activement dans l'espace public européen, il est demandé que :

« Les personnes sans papiers qui vivent en Europe devraient avoir accès à la régularisation parce qu'elles résident déjà en Europe et elles participent déjà à la vie économique et sociale et culturelle de nos pays. La régularisation des personnes sans papiers n'est pas une concession mais un droit de résidence européen. »

Cela ouvre un autre débat concernant les droits européens de résidence, à savoir les droits que tous les résidents-e-s détiennent en Europe indépendamment de leur nationalité d'origine, européenne ou non européenne (ex.: le droit de s'adresser au médiateur européen et le droit d'adresser une pétition au Parlement européen).

Le migrant comme sujet politique

Les migrantes, les migrants ne sont pas que des victimes, passives, cibles de la globalisation économique ou de régimes répressifs, fuyant la misère ou le désert, la torture ou la mort, des individus privés de droits, amputés de leur identité et de leur mémoire.

Ce sont pleinement des sujets, des sujets politiques, c'est-à-dire des acteurs avec lesquels et à partir desquels il est possible d'inventer un nouveau projet démocratique, un avenir européen plus égalitaire et plus juste, fondé sur la solidarité et la libre circulation pour tous.

Un sujet politique – comme l'ont été le citoyen au XVIIIe siècle ou le prolétaire au XIXe siècle – au prisme duquel se lit un ensemble de questions sociétales telles que l'emploi, la citoyenneté, l'habitat, la croissance, la démographie, l'environnement, les relations internationales, la culture.

Au prisme duquel apparaissent aussi d'autres figures en souffrance dans les villes et en milieu rural : le sans-abri, le pauvre, le chômeur, le handicapé, le déclassé, tous ceux qui n'ont plus droit au banquet commun. Car les gouvernements européens traitent les personnes migrantes comme ils traitent leurs populations précaires ou démunies, pratiquant l'exclusion envers les unes comme les autres.

L'acuité de la situation migratoire agit comme un révélateur de problématiques connexes et non moins urgentes qui participent du même dysfonctionnement général, révélant une crise aux manifestations diverses. Il faut y trouver des réponses car le risque est réel et imminent de laisser les populismes, sectarismes et extrémismes de tout genre répondre en piétinant les principes de liberté et d'égalité pour tous qui trament l'idée européenne.

Ainsi, les pays européens doivent réagir impérativement au dérèglement climatique qui menace gravement tous leurs citoyens et dont les effets vont devenir la cause majeure des migrations à venir, les démocraties doivent mieux protéger leurs citoyens autant qu'inclure les arrivants afin de réparer les lignes de fracture sociale qui creusent leur cohésion nationale et l'Europe doit retrouver sa place sur l'échiquier mondial en défendant les valeurs unitaires qui la définissent, celles de la tolérance et de l'hospitalité .

Raison pour laquelle octroyer des droits de résidence aux personnes migrantes avance un axe prioritaire sur la politique migratoire mais aussi trois axes parallèles en lien étroit avec le premier : l'écologie, le renouveau démocratique, la gouvernance européenne. Rendre la citoyenneté aux personnes sans-papiers **sert alors à expérimenter des méthodologies basées sur les subjectivités** comportant de nombreux avantages : plus justes, participatives, inclusives, pragmatiques, efficaces et démocratiques.

Le migrant, un paradigme subjectif nouveau du vivre ensemble

Considérer le migrant comme un sujet politique comporte un changement de paradigmes. Au préalable de ce changement, il y a la prise en compte de la subjectivité des migrants dans le but de découvrir d'autres réalités et une nouvelle vision de la démocratie. Il n'y a pas une subjectivité mais des subjectivités plurielles, complexes, dynamiques et systémiques, ni complètement négatives, ni complètement positives.

La prise en compte des subjectivités conduirait à un **décloisonnement** qui aurait pour effet de dévoiler des réalités que l'on ignore, que l'on ne veut pas voir ou que l'on cache : les inégalités structurelles, les injustices, les crimes, les trafics, les abus, les interdépendances, les responsabilités partagées mais aussi les richesses, les avantages, les avancées des pays des autres régions du monde. Elle montrerait en quoi les catégorisations actuelles sont une **imposture intellectuelle**.

Le migrant, le nouveau sujet politique du vivre ensemble

Le renforcement des droits européens de résidence servirait à contribuer à l'enrichissement culturel, scientifique, matériel... de nos sociétés. **Le regard extérieur voire critique que le migrant comme nouveau sujet politique pose sur nos sociétés nationales pourrait être profitable à la société européenne.** Il pourrait nous faire prendre conscience de nos forces et faiblesses. « Pour savoir qui on est, on a besoin de se

confronter à l'autre, à la différence ». Il pourrait nous aider à trouver des solutions et des améliorations innovantes.

Cependant, pour garantir le droit de parole aux migrants, après une période probatoire normale, il faudrait octroyer le droit de vote à tous les résidents européens, avec ou sans papiers.

Indépendamment du pays d'origine des personnes migrantes et de la raison de leur migration, les actes de citoyenneté et la participation au vivre ensemble devraient être les seuls critères permanents pour leur octroyer une citoyenneté.

Régulariser des personnes sans-papiers c'est alors la formalisation d'un nouveau sujet politique, d'un moteur nouveau de l'histoire de l'émancipation des catégories sociales fragilisées. Pour ce nouveau sujet politique il faudrait redéfinir l'espace public commun européen, afin qu'il soit plus inclusif et participatif.

Renforcer les droits européens de résidence serait la première étape pour permettre aux personnes migrantes de participer à la construction d'un nouveau espace commun européen.

Développent

Ce qui suit est un résumé des propositions sortantes des tables participatives du 13 janvier 2019, ce qui a amené à la définition du migrant comme sujet politique et à la demande de renforcer et élargir la liste des droits européens de résidence afin de permettre à ce nouveau sujet de participer pleinement dans la vie sociale, économique et politique européenne.

Il a été d'abord question de recontextualiser la migration pour ensuite déterminer ce qu'il faut dire aux Européens qui se basent sur les craintes et les peurs de l'immigré et ce qu'il faut dire aux Européens qui se basent sur le droit des migrants d'être là, à côté de nous. Cela, c'est pour ouvrir la porte à la possibilité d'octroyer la liberté de circulation des personnes à tous les résidents européens indépendamment de leur nationalité, européenne ou non-européenne

Recontextualiser la migration

Actuellement, les migrants sont catégorisés légalement d'une manière qui se prétend objective. Par exemple, sur base de l'interprétation de textes juridiques, une différence de traitement est affirmée entre d'une part les personnes qui fuient des persécutions. Elles ont droit à une reconnaissance officielle et au statut de « réfugiés » (et que nous pouvons définir comme des migrants politiques). D'autre part, il y a les autres migrants (les migrants économiques, écologiques, etc... qui n'ont pas accès aux mêmes protections, qui souvent sont ou deviennent « sans papiers » et demandent des régularisations). Cette distinction reposerait sur des critères de différenciation prétendus « objectifs », définis dans des lois, ou plus exactement sur des manières de les interpréter, et ne tiendrait pas compte :

- Des principales causes des déplacements des populations
- De la façon dont les migrants sont définis par les Européens
- De la façon dont les migrants se définissent eux-mêmes.

La migration va recontextualisée en prenant en compte les causes suivantes, expliquant les déplacements de populations :

A) le réchauffement climatique, qui participe déjà maintenant à des conflits géo-politiques qui eux-mêmes peuvent générer des guerres et les migrations qui s'en suivent ;

B) le déséquilibre des responsabilités dans le réchauffement climatique ;

C) l'aveuglement sur les enjeux écologiques, qui cause de lourds préjudices aux pays moins développés ;

D) La colonisation, la décolonisation, l'ajustement structurel, la sécheresse, l'accaparement des terres, le vol des ressources minières, la mauvaise gouvernance à travers la nouvelle forme de démocratie imposée.

C'est sur la base de cette recontextualisation de la migration que les participants demandent de :

- Fonder un principe de responsabilisation lié à l'écologie accordant de facto le droit d'asile aux victimes de politiques économiques internationales préjudiciables. De la sorte, seraient confondues les notions de réfugiés économiques, climatiques et politiques faisant place à une nouvelle approche prenant en considération toute forme de migration non choisie, résultant de l'exploitation des ressources ou de pollutions.
- Elaborer une déclaration du droit à l'environnement à considérer dans une perspective d'écologie globale – comprenant les composantes de l'écologie sociale – et répondant aux principes d'indivisibilité et d'universalité
- Soutenir activement l'application des conventions locales et régionales qui touchent aux domaines liés à l'environnement
- Que ce soit dans le fonctionnement de nos démocraties représentatives ou dans nos manières de consommer, des relations entre des cultures singulières jusqu'à la qualité de l'air que nous respirons : les déséquilibres s'aggravent, et la misère est autant matérielle que spirituelle dans notre impuissance à faire face. Il faut alors trouver un rythme juste en commençant par redécouvrir la lenteur.
- Dénoncer les travers du capitalisme et s'orienter vers la décroissance dans nos pays développés afin de limiter notre contribution à des formes d'immigration basée sur un mirage économique.
- Il faut prévoir un ordre européen de sanctions à appliquer aux pays ne respectant pas les droits humains.
- L'immigration régulière économique, climatique, politique et plus souvent un mélange non proportionné des 3 causes. Concernant l'immigration purement économique, il est juste d'avoir une immigration légale mais contrôlée et/ou choisie selon un quota et une gestion de redistribution dans les secteurs économiques à partir du choix de l'immigrant-travailleur. La mise à disposition d'un accueil humain et organisé, d'une insertion socio-professionnelle efficace. Cependant, il nous paraît nécessaire de :
 - mettre en place dans les pays demandeurs, une structure qui permet d'informer les futurs demandeurs d'immigration sur les situations politiques, économiques et socioculturelles du pays d'accueil.
 - délivrer, à partir du pays d'origine en danger, une autorisation d'accéder au pays d'accueil par voie légale et sécurisée, à partir du consulat du pays d'accueil ou à partir d'une organisation européenne interactive sur une Immigration contrôlée selon un quota défini et choisie selon des critères de priorité.
- Permettre la migration circulaire. Cela, permettrait aux étrangers d'aller et venir en Europe pour suivre des formations quel que soient les domaines d'intérêt et ensuite pouvoir retourner dans leur pays d'origine afin de mettre leurs connaissances et leurs expériences au profit du développement de celui-ci. Cela, demande d'autoriser un retour possible, autant de fois que possible, afin de continuer à contribuer aux échanges de savoirs entre les 2 pays partenaires.

Ces propositions pourraient se décliner via:

- une remise en perspective de ce qui précède à adresser aux partis verts/de gauche afin d'en faire un instrument de pression
- un travail de prolongement des [ODD 2030](#)
- une revendication d'intégration de ces composantes à la [Convention de Genève](#) (proposition à long terme)

La façon dont les migrants sont définis par les Européens

Aux Européens qui se basent sur les craintes et les peurs il faut dire que :

- Les immigrés apportent plus qu'ils ne coûtent. Il s'agit d'un impact positif ce que des immigrés apportent sur le système économique. Ils viennent en Europe pour travailler, développer des activités et pas pour chercher de l'aide, pour dépendre de l'Etat du pays d'accueil.
- Si on veut qu'ils soient participatifs, il faut investir en eux, en leur offrant notamment une éducation de qualité.

- L'impact des immigrés sur la Sécurité Sociale est neutre (+/- 2%). Cette neutralité est causée par la démographie, la population immigrée comptant proportionnellement plus de contributeurs à la Sécu (personnes en âge de travailler) et moins de bénéficiaires (enfants, personnes âgées).
- Les travailleurs immigrés et autochtones n'occupent pas les mêmes types d'emploi. L'immigré ne va pas où il veut mais où il peut : emploi, scolarisation, logement.
- Si on veut que les immigrés contribuent à la société, il faut faciliter leur intégration, la scolarisation de leurs enfants.
- L'existence d'entreprises prêtes à accueillir des travailleurs peu qualifiés permet aux travailleurs nationaux d'améliorer leurs conditions de travail, en étant promus à des postes de responsabilité. Des passerelles existent ainsi pour les travailleurs nationaux vers des emplois plus qualifiés.
- Les salaires et le chômage ne dépendent donc pas des migrants mais des patrons.
- Il faut éviter l'ethnostratification, c'est-à-dire le fait que dans certains emplois il existe un contingent démesurément grand de travailleurs de même origine, géographique par exemple. L'ethnostratification pousse les conditions de travail vers le bas. Pour éviter cela, il faut :
 - 1) Investir dans l'immigration;
 - 2) Don et contre-don;
 - 3) Faire entrer les entreprises dans le travail d'insertion

Aux Européens qui se basent sur le droit des migrants d'être là il faut dire que :

- En premier lieu la situation actuelle est dans un système néolibéral qu'il faut combattre
- Il faut terminer de faire une distinction entre des migrants économiques et politiques
- Le migrant économique ou climatique a le droit à une protection internationale de même niveau qu'un migrant politique.
- Pour que l'immigration ait un impact positif il faut :
 - l'intégration ;
 - la mobilité sociale ;
 - une régulation du marché du travail ;
 - des règles de non discrimination, c'est-à-dire en les accueillant avec confiance, en croyant en eux, dans leur potentiel.
 - s'appuyer sur les instruments légaux de l'UE et la jurisprudence des cours de justice (mêmes garanties pour les nationaux que pour les étrangers).
 - Créer une politique d'inclusion mais pas d'exclusion. Cette politique d'inclusion doit concerner aussi les sans abri du pays. Il faut éviter de créer une guerre entre pauvres. Les sans-abris et les sans-papiers sont des êtres humains qui se trouvent dans des situations d'extrême urgence.
 - Augmenter les possibilités de formations des migrants.
 - Avoir une politique Européenne commune avec des mêmes critères.
 - Régler aussi le problème des travailleurs détachés en Europe parce que les gens ont une confusion entre ces travailleurs-ci et les travailleurs immigrés.
 - La dépense de l'Europe pour la protection contre l'arrivée des migrants (Frontex) est trop élevée pour une efficacité quasi nulle.
 - La migration est aussi un facteur de régulation pour certains états, parfois on régule massivement suivant la situation économique. Proposition pour l'intégration : Mettre des quotas obligatoires d'embauches des migrants, quota qui correspond à la moyenne européenne des migrants.
- Le combat pour une intégration réussie passe d'abord par une lutte contre des réflexes racistes.
- Il n'y a pas de politique d'asile possible sans politique d'immigration ouverte.
- Il existe au niveau des états membres des couloirs d'accès qui favorisent les travailleurs immigrés qualifiés et hautement qualifiés de pays tiers. Cette migration choisie crée cependant l'appauvrissement intellectuel dans le pays d'origine, car, ceux et celles qui quittent sont ceux et celles qui possèdent les connaissances pour développer leur pays. Nous sommes donc totalement opposés à une immigration choisie, fuite des cerveaux des pays en développement et pour une politique d'aides vers ces pays.

Octroyer la liberté de circulation des personnes à tous les résidents européens indépendamment de leur nationalité, européenne ou non-européenne

- Il faudrait reconsidérer la gouvernance européenne au sujet des quotas-parts d'accueil des migrants, les pays membres doivent se partager le système des quotas ou dehors de leurs besoins économiques et de leurs finalités politiques.
- Il faudrait des sanctions envers les Etats membres qui n'assument pas leur part.
- Contre les entraves du [règlement de Dublin](#), il faut défendre la liberté de circulation des migrants en Europe pour leur permettre de se rendre dans le pays de leur choix et demander l'asile en fonction de leur choix personnels, notamment des attaches familiales.
- Ce n'est pas juste de ne donner la liberté de circuler qu'aux nationaux européens de l'espace Schengen. Il faut revenir à un droit universel à la libre circulation pour tous les résidents européens.
- L'Union européenne doit harmoniser les droits des migrants et progresser sur la citoyenneté des non Européens (visas, etc...).
- Il faudrait octroyer en toute l'Europe la libre entrée sur le marché du travail
- Il faudrait prévoir la création d'une économie transnationale avec la rive Sud de la Méditerranée, ce qui permettrait de favoriser le développement à la fois en Europe, et en Afrique.

Mettre en œuvre la liberté de circulation des résidents demande davantage de répondre aux besoins des individus à tous les niveaux, vitaux, affectifs et sociaux.

1- *Besoins primaires*

A leur arrivée, les familles, les personnes doivent bénéficier d'un premier logement décent, intégré dans la communauté des citoyens du pays d'accueil (genre AIS). Ils doivent avoir également directement l'accès à un emploi temporaire (genre contrat en Italie pour les récoltes), rémunéré correctement.

2- *Besoins d'information et de formation*

Les personnes migrantes, pour vivre parmi nous, ont besoin de connaître notre langue et elles ont le droit de pouvoir s'insérer professionnellement à long terme. Nous nous devons donc de mettre tout en œuvre pour que les personnes migrantes réussissent leur vie en leur reconnaissant leurs savoir-faire, leur formation professionnelle et/ou leurs diplômes. Une information concernant notre juridiction de base, les droits, devoirs et obligations de chacun devrait servir à faire connaître aux nouveaux venus à nos us et coutumes. Nous pourrions créer des rencontres, via des lieux, des débats sur nos différences, pour percevoir que les manières de faire et de penser ne sont pas universelles. Nous devons leur laisser place à l'intégration dans notre nation tout en respectant leur identité, leur culture.

Les personnes autochtones, en apprenant d'eux, l'occasion leur est donnée de s'ouvrir au monde de l'autre, de s'enrichir dans leur culture et leur savoir-faire. Une structure de parrainage : une famille autochtone qui parraine un nouveau venu ou une famille, une forme d'accompagnement ou tout simplement un accueil bienveillant pour constituer un excellent moyen pour optimiser l'intégration des demandeurs d'asile.

Aux autochtones au même titre qu'aux migrants, la mise en place des formations permanentes est une nécessité que le pays d'accueil se doit d'offrir. L'apprentissage le plus difficile pour les autochtones sera celui de l'écoute. Car il n'est plus question de parler « au nom des sans-papiers » mais bien avec eux. A partir de leurs histoires, de leurs existences particulières : les obstacles et les impasses qu'ils ne cessent de rencontrer dans leur long périple pour avoir droit à une vie digne. Ces formations doivent être informatives et formatives. Elles doivent proposer une nouvelle vision de la démocratie, une nouvelle méthodologie plus humaine, pragmatique et participative et une conception plus positive, active et responsable des migrants

1. Une nouvelle vision de la démocratie.

Rendre la citoyenneté aux invisibles est la première étape permettant à toutes et à tous les citoyen-ne-s, visibles et invisibles, de participer dans un espace public qui est encore à construire.

Pour ce faire, les citoyen-ne-s – migrant-e-s et non migrant-e-s- devraient avoir la possibilité de **réfléchir ensemble et d'avoir un rôle décisionnel** à la lumière de leurs subjectivités partagées.

La question des migrations peut ainsi être gérée dans une approche tenant compte des subjectivités en permettant d'accéder aux subjectivités des autres et en évitant les malentendus, les incompréhensions et les conflits. Pour ce faire, **il faut du temps, de la patience, une qualité d'écoute, de décentration, de dialogue de part et d'autre.**

2. Une nouvelle méthodologie plus humaine, pragmatique et démocratique

Enfin, la prise en compte des subjectivités des migrants serait une méthode plus humaine et pragmatiquement efficace. Méthodologiquement, dans un groupe, **plus les opinions exprimées sont diversifiées, plus on a de chance de trouver de bonnes solutions, plus on sort de la défense des intérêts particuliers et plus on s'approche de l'intérêt général.** Ce qui compte en démocratie c'est de confronter les représentations différentes de chacun, sans hiérarchisation et a priori négatifs, de chercher ensemble des solutions acceptables pour tou-te-s, de les évaluer conjointement et régulièrement de manière à adapter le dispositif choisi au fur et à mesure.

3. Une conception plus positive, active et responsable des migrants

Cette vision entraîne donc une autre perception des migrants et de leurs rôles, une conception **plus positive, plus égalitaire.** Dépasser le paternalisme et empêcher la tendance à la criminalisation passe également par la régularisation des personnes sans-papiers qui vivent avec nous, à nos côtés, depuis des années, voir des décennies. Octroyer la citoyenneté aux migrants qui vivent avec nous depuis longtemps c'est pour sortir de la peur, du mépris ou de la pitié pour l'autre, c'est pour sortir de ce qui crée des tensions et attisent les haines. Si nous octroyons d'abord la citoyenneté aux personnes sans-papiers et à celles ayant des papiers précaires, après ces personnes ne seraient plus considérés comme des assistés, des victimes, des fraudeurs, profiteurs, terroristes... Nos rapports seraient plus équilibrés (avec **dons et contre dons**). Ils seraient vus non pas comme des chiffres avec des quotas à respecter, comme des objets, mais comme **des sujets et des acteurs potentiels de développement.** Non seulement, ils **feraient découvrir des réalités de leur monde** à des citoyens résident dans nos pays européens depuis des années, voir des générations.

Contact :

Abdul M. Azim Azad

Phone : 0466 446 363

e-mail : azimazad00@gmail.com

Mamadou Diallo

Phone: Phone: 0493 995 444

e-mail: mamadou2014d66@gmail.com

Pietro Emili

Phone : 0485 925 681

e-mail ; pietro@mpevh.be

The Belgian Undocumented People's Spokes-person Team

Porte-parole européens des personnes sans titre de séjour de Belgique